

Valvignères, le 15 septembre 2018

Chers amis,

Nous sommes heureux de vous convier à notre première Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 3 octobre 2018 sur la péniche Canalien** à 16h, sur le quai de la Loire près de La Villette à proximité de la boutique Canal Bio (46 quai de Loire Paris XIX).

L'ordre du jour sera le suivant

- 1/ Accueil et présentation de Fleuve de liens et de la boutique
- 2/ Bilan financier
 - Point sur le Canalien - achat, participation
 - Point sur les rentrées d'argent et les cotisations
 - Fonctionnement de la boutique
 - a/ Mise au point des cotisations avec imputation sur l'année civile
 - 10 Euros pour une personne physique
 - 30 Euros pour une personne morale
 - 5 Euros pour un demandeur d'emploi
 - adhésion supérieure de soutien: montant libre
 - b/ présentation des orientations 2018/2019 et bilan prévisionnel.
- 3/ Moyens de recherche de cargaison pour le Canalien :
 - Recherche de clients (particuliers et groupements), surtout dans le sud
 - Recherche de fret, notamment pour les trajets retour
- 4/ Projet d'un bateau décarboné : qu'est ce que c'est ?
- 5/ Elections d'administrateurs (formulaire de candidature joint),
- 6/ Questions diverses
- 7/ Clôture de l'AGO avec repas tiré du sac

Si vous êtes indisponible, **pensez dès à présent à nous faire parvenir votre pouvoir pour ce jour-là.** Et sachez que cette aventure ne saura fonctionner sans votre aide. Vous seriez disponible pour aider un point-relais, pour décharger ou charger la péniche, pour relayer des informations aux media ou sur les réseaux, pour aider administrativement (juridique, comptabilité, internet, ..), toute aide est la bienvenue.

A très bientôt sur la péniche
Cordialement
Votre équipe d'administrateurs